



COMPTE-RENDU SÉANCE DU 02 JUILLET 2021

Le vendredi 02 juillet 2021, le Conseil Municipal de la Commune de ROYBON, dûment convoqué le 28 juin 2021, s'est réuni en session ordinaire à 17h00 en Mairie, sous la présidence de Monsieur Serge PERRAUD, Maire.

PRÉSENTS : M. Serge PERRAUD – Mme Agnès MARTIN – M. Romain PERRIOLAT – Mme Elisabeth ROUX – M. Emmanuel BARLETIER – M. Jean-François VILLON – Mme Anne-Marie JACQUET – Mme Marie-Danielle TROUILLET – M. Tristan VALCKE — M. Serge ROBIN – M. Jean-Claude BETEMPS

POUVOIRS :

- De M. Bernard BRESSOT à M. Serge ROBIN
- De Mme Mylène GRIMA à M. Romain PERRIOLAT

ABSENTS :

- Mme Florence MARGARON
- Mme Marie POZZA-ADAM

A été nommé secrétaire de séance : Mme Anne-Marie JACQUET

Monsieur le Maire ouvre la séance à 17h15.



APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 10 JUIN 2021

Monsieur le Maire demande l'approbation du procès-verbal de la séance du 10 juin 2021.

➔ *Le PV est adopté à l'unanimité*

RENDU ACTE

Compte rendu de M. le Maire en application de la délibération de délégation de pouvoirs en date du 11 juin 2020

Le Maire expose,

J'ai l'honneur de vous rendre compte des décisions qui ont été prises dans le cadre de la délégation de pouvoirs qui m'a été accordée en application de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales.

Objet	Lot n°	Designation Lot	Entreprise	Conditions
Attribution du marché relatif à la réalisation	1	DEMOLITION — MACONNERIE —VRD - FACADES	ISERE CONSTRUCTION ICBB	50 000,00 € HT
	2	COUVERTURE — ZINGUERIE	ISERE CONSTRUCTION ICBB	29 166,67 € HT
	3	MENUISERIES EXTERIEURES	SARL ETS RIBEAUD	22 000,00 € HT
	4	MENUISERIES INTERIEURES — PARQUETS	SARL ETS RIBEAUD	11 100,00 € HT

de deux logements dans les anciennes écoles :	5	PLATRERIE — ISOLATION	Entreprise GUNAY	23 676,38 € HT
	6	ELECTRICITE — COURANT FORT/COURANT FAIBLE	ARTHAUD ELECTRICITE	12 400,00 € HT
	7	PLOMBERIE — CHAUFFAGE — SANITAIRE —VMC	ARTHAUD ELECTRICITE	27 600,00 € HT
	8	CARRELAGE — FAIENCE — ISOLATION SOL — CHAPE	EURL CARROT	16 055,73 € HT
	9	PEINTURE	PPH 38	11 100,00 € HT
Bail appartement T2 – 166 rue des Ecoles – Mme DELARUE Véronique				Prise d'effet le 16/06/2021 174.16€/mois

Délibération n° 37_2021

REALISATION D'UN TERRAIN MULTISPORTS – MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT

Le Maire expose,

Le Conseil Municipal du 18 février 2021 a approuvé le plan de financement d'un terrain multisports pour un coût d'objectif de 39 657,40 € HT.

Au regard des échanges en cours et des premières réponses, il apparaît nécessaire de modifier ce plan de financement sans que cela modifie le reste à charge pour la commune.

Aussi,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité:

- D'approuver le plan de financement prévisionnel suivant :

REALISATION D'UN TERRAIN MULTISPORTS	PARTICIPATION	%
ETAT (DETR)	7 931,48 €	20 %
AGENCE NATIONALE DU SPORT	15 862,96 €	40 %
REGION AUVERGNE RHONE ALPES	7 931,48 €	20 %
COMMUNE	7 931,48 €	20 %
TOTAL	39 657,40 €	100%

- D'autoriser le Maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier

A 17h25 l'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance.



*Le Maire,
Serge PERRAUD*

Affiché le 05 juillet 2021